



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du mercredi 27 mars 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Mantoue, ce 27 février. Par les dernières lettres, nous apprenons que les préparatifs de guerre sont immenses dans toute la Lombardie, ainsi que dans le Piémont. L'armée de ligne piémontaise sera de soixante mille hommes, qui, avec quatre-vingt mille de milices, formeront un ensemble de cent quarante mille combattans ; le roi même en sera le généralissime. Notre armée, qui se joindra à la même, en sera de quarante mille hommes, porter le total de nos forces combinées à cent quatre-vingt mille hommes, pour les opposer à toutes les tentatives que l'ennemi pourroit faire contre nous. Nous avons déjà remporté sur eux plusieurs avantages : dernièrement les volontaires piémontais avec les milices ont fait des prodiges contre un corps de cinq mille français, dont on compte 300 blessés ou morts ; dans cette occasion ils réussirent aussi à s'emparer de cinquante prisonniers que les Français nous avoient faits. Nous avons aussi essuyé à notre tour un échec : deux divisions ; une du régiment Caprara, l'autre de Belgiojoso ont perdu environ 200 hommes, par une malheureuse combinaison. Le neveu du général Stralsoldo, jeune homme plein de talent & de courage, qui les commandoit, ayant attaqué l'ennemi, se trouva tellement engagé que non-seulement il ne put éviter la perte en question, mais lui-

même fut blessé & fait prisonnier avec quelque autres qui furent par la suite rendus, par ordre du général Biron, commandant en chef l'armée de la République française, sur le Var. Ceci est le seul désavantage que nous ayons éprouvé, puisque jusqu'à présent on compte cinq à six mille français tués par l'armée combinée du Piémont, dans les différentes rencontres.

De Jersey, ce 18 mars. Depuis trois jours, il est arrivé dans cette île & dans celle de Guernesey dix-huit bâtimens de transport, chargés de troupes, d'armes, & de munitions de guerre. On croit que ces préparatifs sont destinés à une descente que l'on se dispose à faire en France. Déjà une foule d'émigrés en ont fait le trajet ; & tous les jours il en passe sur le continent. Il y en a encore plus de huit mille dans cette île, qui n'attendent que des nouvelles favorables des insurrections, dont ils ont jeté le germe dans les provinces de Bretagne, du Poitou & de l'Anjou, pour repasser dans leur ancienne patrie.

De Besançon, ce 20. Les jacobins envoyés ici pour déposer contre Diétrick, innocenté par les juges de cette ville, ont été insultés à leur retour. Plus de trois cents jeunes gens déclarèrent qu'ils ne vouloient pas entendre parler de recrutement ; & il ne s'est en effet présenté que vingt-trois personnes sur 600 en état de prendre les armes. Les

séditieux se sont portés à la municipalité, & ont insulté les officiers. Ils ont voulu massacrer ensuite les jacobins de cette ville. On a été forcé de mettre des troupes sur pied.

De Montargis, ce 23 mars. Vous avez annoncé les violences exercées contre Pierre Manuel, mais vous n'avez pas dit qu'elles ne devoient que préluder une insurrection contre-révolutionnaire, le 14 de ce mois, jour du recrutement.

Plusieurs domestiques de ci-devant nobles avoient formé le projet d'empêcher le recrutement, & pour le mettre à exécution, ils se sont mis à la tête d'une sédition; la garde nationale a été désarmée, les autorités constituées méconnues: après la tête de Manuel, le dessein étoit de massacrer les officiers municipaux & principalement le procureur de la commune, patriote ardent; on devoit ensuite brûler les registres des délibérations de la municipalité: pareil traitement étoit réservé aux membres du directoire & procureur syndic, ainsi qu'à leurs registres, l'arbre de la liberté devoit être déraciné, la cocarde blanche arborée. Les procédures fournissent déjà la preuve des principaux faits; les deux chefs des séditieux sont arrêtés, l'un est domestique de la ci-devant comtesse de Framont, & l'autre est domestique d'un sieur Armand Joseph Delaistre, ci-devant noble.

Il y a eu beaucoup de vin payé; les maîtres prennent tant de part à la détention de leurs domestiques, qu'ils leur font fournir dans la prison lits & nourriture.

Il a fallu la fermeté des autorités constituées & la réunion des bons citoyens pour déjouer des manœuvres aussi perfides. Le lendemain 15, le calme a été rétabli la persuasion a eu un succès entier sur l'esprit des jeunes citoyens, & le recrutement fixé pour cette commune à 78 volontaires en a produit 87.

De Saumur, ce 22 mars. « Le district de Cholet, Vihiers, Thouars & Amiens, sont depuis huit jours la proie des brigands, qui sont au nombre de 20 à 30 mille.

« Une colonne de 10 à 12 mille hommes, après avoir saccagé Cholet, s'est portée sur Vihiers. Nos concitoyens ont volé au secours de ce district, mais ils ont essuyé un échec; & ne se sentant pas en état de résister, ils se sont repliés sur Saumur. Nous avons tout fait pour réparer ce désastre & venger la mort de nos frères. Toutes les gardes nationales de notre district se sont levées avec le plus vif empressement; nous avons requis aussi

du secours de Tours, de Hangeois, Chinon; Baugé, la Fleche, Thouars. De toutes parts, nos frères sont venus partager nos dangers. Un camp s'est établi à Doué. Le Puy-Notre-Dame & Montreuil ont été gardés, & toutes les dispositions de prudence ont été prises pour le succès & pour se fournir des approvisionnements de bouche & de guerre.

« Le général Vistinghoff s'est rendu auprès de nous. Il a visité notre armée; il s'est concerté avec nos généraux, & il est allé à Angers pour organiser le plan d'attaque & de défense.

« Dans ce moment, les armées s'observent, & la force publique attend les ordres du général Vistinghoff.

« Un événement terrible nous a tous consterné. Ce matin à trois heures, le magasin de poudre a sauté en l'air avec un fracas terrible. Les maisons voisines ont beaucoup souffert de cette commotion. Le ravage est inouï au château. Des pierres d'une grosseur prodigieuse ont été jettées çà & là; cependant personne n'a été blessé.

Ce coup fatal part d'une main scélérate qui nous est inconnue. On fait les recherches les plus exactes pour découvrir l'auteur.»

De Brest, ce 25 mars. L'escadre aux ordres du capitaine Duval, sortie depuis quinze jours de la rade, vient d'y rentrer. Le temps qu'il avoit choisi est le plus défavorable pour la sortie de ce port; elle a éprouvée un coup de vent terrible. Le vaisseau le *Republicain* a été demâté, & le capitaine Duval a été tué par la chute du mât.

De Saint-Jean-de-Lux, ce 26 mars. Il n'y a pas d'excès auxquels ne se livrent les Espagnols à l'égard des Français, qui ont eu le noble courage de se refuser au serment exigé par un gouvernement tyrannique. On ne se contente pas de saisir tout ce qu'ils possèdent, on les injurie, on les maltraite. Les alguasils envahissent leur domicile & pillent inhumainement ce que les ordres les plus atroces n'ont pu leur ravir. Ces malheureux proscrits semblent lorsqu'ils touchent la terre de leur patrie, oublier tous leurs maux; ils la baissent avec attendrissement; ils la baignent de leurs larmes. Ces malheureux sont au nombre de 15,000, presque tous sans ressources & dans un dénuement qui provoque l'indignation de nos troupes qu'on est forcé de contenir. Un grand nombre de ces infortunés s'engagent & brûlent de se venger. Nos corsaires font des merveilles à Saint-Jean-pied-de-Port; ils font des prises fréquentes à la vue des

frégates ennemies, qui osent à peine agir, & dont les efforts sont vains.

Paris. Nos frontières sont menacées, nos armées à peu-près toutes désorganisées. Dumourier, loin de pouvoir pousser ses conquêtes en Hollande, est obligé d'abandonner la Belgique. Nos conquêtes de l'hyver s'évanouissent au printemps; que d'hommes, que d'argent perdus? Il faut en revenir au point d'où nous n'aurions pas dû peut être sortir, celui de défendre nos foyers & de laisser les peuples qui voudront conquérir leur liberté, les maîtres de secouer leurs chaînes comme ils aviseront. Les départemens de Gemmap, des Plaines du Nord vont se desunir. Conserverons-nous ceux des Alpes maritimes & du Mont-Terrible. — On n'ose le croire, puissions-nous sacrifiant ces nouvelles conquêtes, empêcher du moins que notre territoire ne soit envahi; & savoir mieux défendre chez nous notre liberté que nous n'avons su la faire goûter & chérir chez nos voisins.

§. On ne peut que frémir lorsqu'on réfléchit que l'état des dépenses de février a été annoncé hier à la convention, être monté à 223, 100,000 l. & que pour le combler, il a fallu, sur-le-champ, jeter 197 millions. Si tous les mois de l'année ressembloit au plus court mois, nous dépenserions dans l'année plus de 2 milliards 600 millions, à peu-près moitié de ce que les siècles de Louis XIV & de Louis XV réunis, ont dépensé en cent années. On donne toujours, personne ne rend compte. Que n'a pas coûté la guerre pendant l'administration de Pache? il est aujourd'hui maire de Paris; son nouvel emploi l'occupe tellement qu'il ne se souvient plus de ce qu'il a reçu pour le compte de la Nation, & il ne justifie d'aucun emploi.

§. Marat, pour qui seul la loi n'est pas faite, a toujours continué de faire paroître son journal sous son nom. Il s'est contenté d'abord de changer le titre de son *l'Ami du Peuple*, qui ne s'est plus appelé *journal de la République*, mais le *Publiciste*, & depuis deux ou trois jours, *Observations à mes commettans*, par Marat, député de Paris. Ses observations d'hier sont l'énumération des crimes de Beurnonville, « qui remplit toutes les places importantes de nos armées & de nos places fortes d'intrigans décriés, de frippons nobles, de contre-révolutionnaires sans frein & de scélérats qui donnent bal en signe de réjouissance de nos échecs. . . . Il termine son article par l'invitation

de chasser tous les ministres, de dissoudre tous les corps, de déclarer les chefs incapables d'occuper aucun emploi, faut après cela sans doute à couper des têtes; aussi ce numéro à la main, on en faisoit hier la motion sur la retraite des Feuillans, & l'orateur regrettoit beaucoup qu'en n'eût pas *septembrisé* l'infâme Beurnonville dans la nuit du 10.

§. Le conseil exécutif a fait donner ordre dans tous les ports de la République, aux corsaires français, de respecter les pêcheurs anglais qui naviguent sans armes & qui ne commettront aucune hostilité.

§. On a demandé à la convention l'établissement d'un comité de salut public, pour communiquer avec le conseil exécutif, c'est-à-dire, pour prendre la place des ministres & les réduire aux fonctions de commis; un club a demandé l'établissement d'une armée révolutionnaire; une section, celui d'un comité secret pour des visites domiciliaires: voilà de grands pas vers l'ordre & la liberté.

§. Nous avons rapporté l'adresse des Marseillois, qui demandoient à la convention qu'elle châtiât de son sein tous les membres qui n'avoient pas voté la mort du roi, & le décret qui l'a *improuvé*. Cette foiblesse de l'assemblée n'a fait qu'encourager les porteurs de l'adresse; d'abord ils se sont portés aux Jacobins; & dans une lettre qu'on y a lue, les Marseillois déclarent qu'ils se sont encore levés pour une troisième fois en insurrection; ce n'est plus une expulsion qu'ils demandent: « Nous voulons » aujourd'hui, disent-ils, la mort de tous les » ennemis de la montagne, dans laquelle nous » voulons que réside seule la convention nationale. Tous les non-votans, tous les appellans » sont des monstres; il n'y a pas un moment » à perdre, levons-nous & frappons, frappons-les » tous à la fois; il faut montrer les listes, porter » cette adresse dans chacune des 48 sections, & » sur tout électriser les fauxbourgs Saint-Antoine » Saint-Marceau. » — Cette lettre électrise tous les auditeurs: Citoyens, a dit un membre, il faut montrer la même énergie qu'au 9, mais pour cette fois, il ne faut pas rester en chemin; il faut que sur-le-champ tous les Brissotins soient chassés, soient tués; il faut sur-le-champ nous transporter dans les sections, dans les fauxbourgs. Robespierre, qui craignoit que l'effet ne fut pas aussi bien senti dans les fauxbourgs & les sections a demandé l'ajournement jusqu'à ce qu'on fut assuré qu'on pourroit donner une commotion générale

à tout Paris ; mais ce n'a pas été sans de très-vives contradictions que cet avis a prévalu.

§. Vœu d'un excellent patriote, *Anarcharis Cloots*, député : « Plut à Dieu que la journée du » 2 septembre se fût étendue dans toute la France ; » nous ne verrions pas aujourd'hui les Anglais » appelés en Bretagne, par des prêtres qu'il ne » falloit pas déporter, mais SEPTEMBRISER. » Rolland vit encore, & ce scélérat ainsi, que Brissot & Guadet n'expirent pas sur l'échafaud ; & on n'extermine pas toute cette infâme race.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E.

Présidence du citoyen Jean de Bry.

Séance du mardi 26 mars.

Le ministre de l'intérieur (Garat) vient dénoncer qu'au mépris du décret qui défend aux députés de cumuler avec leurs fonctions, les travaux de journaliste, Marat vient de faire paroître un numéro, dans lequel il traite de journées désastreuses & d'inutiles, celles de Spire, de Gemmapp, de Grandpré, qui ont couvert de gloire les troupes de la République ; cet écrit dangereux peut inculquer les soldats dont on a besoin dans le moment. Le ministre demande le renvoi de la feuille au comité ; on renvoie au comité de législation.

La Bourdonnaye & les commissaires de la convention dans les départemens de l'Isle, Vilaine & Loire inférieure écrivent que malgré les succès remportés sur les rebelles, il s'en faut qu'on doive se croire hors de danger. Le général demande 20 bataillons & 500 h. de cavalerie ; quoiqu'il n'y ait pas d'habitant qui ne pleure un frère, un parent ou un ami, le recrutement va toujours son chemin.

Un député de Pontivi vient rendre compte des scènes d'horreurs qui se sont passées dans cette ville les 14 & 15, par 4000 brigands ; plusieurs citoyens ont été massacrés, la ville assiégée ; mais la garde nationale les a repoussés par-tout, a fait quarante-deux prisonniers. Les villes voisines de l'Orient, de Joffelin se sont portées avec le plus grand zèle pour porter des secours, tant à Pontivi

qu'à Vannes, où paroît être le siège principal de la révolte.

On annonce qu'il y a eu des troubles à Caen à l'occasion du recrutement ; mais les séditieux ont été arrêtés. La convention décrète que les auteurs & instigateurs des émeutes seront jugés par le tribunal criminel de cette ville.

La section de la réunion fait part d'un arrêté qu'elle a pris, par lequel elle a statué que tous les ci-devant nobles, ainsi que tous les hommes suspects qui se trouveront dans son arrondissement seront désarmés, qu'il sera ouvert un registre pour recevoir les déclarations des citoyens suspects ;

Cet arrêté a été vivement applaudi, converti en motion, & la convention toute entière s'est levée pour ordonner qu'il sera étendu à tous les départemens, & qu'il seroit envoyé des courriers extraordinaires pour l'y porter.

Lacroix, commissaire de la Belgique, écrit de Gand, en date du 23, qu'il y a eu une action entre notre armée & les Autrichiens le 22, que trois fois nos troupes ont été victorieuses, trois fois obligées de céder au nombre ; 200 hommes ont attaqué un bataillon de Hongrois, fortement retranchés, leur ont pris sept hommes & une pièce de canon. Il ne nous manque que des hommes, dit Lacroix ; si la République entière veut se lever comme en septembre, nous pouvons encore donner, la liberté aux peuples qui nous la doivent. Lacroix se plaint beaucoup du décret qui a permis aux soldats de se marier ; ils amènent tous, leurs femmes, conformément les vivres & entravent les armées.

Genonné rend compte de sa mission à Bordeaux, du succès qu'y a eu le recrutement ; elle a fourni 5000 hommes au lieu de 2400 qu'elle devoit donner, a envoyé en outre 4000 hommes au secours de la Vendée, plus de 6000 matelots, & plus de 600 mille livres pour les frais de la guerre.

Une lettre des administrateurs de Saint-Malo, fait part que nous sommes menacés d'une descente des Anglais pour le 25 de ce mois ; mais les habitans de cette ville sont résolus de périr plutôt que de souffrir que l'Angleterre mette le pied sur la terre de liberté. Mention honorable.

On s'inscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, N°. . .
Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 11 liv. pour six mois, 7 liv. 10 sols pour trois mois. On
peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.